

## CHARTRE DE CONSULTATION DES SERVICES NUMERIQUES DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LES SERVICES NUMERIQUES DE LA MEDIATHEQUE ONT POUR OBJET DE COMPLETER LA DOCUMENTATION PROPOSEE AUX USAGERS ET DE PERMETTRE A UN PUBLIC LE PLUS LARGE POSSIBLE DE DECOUVRIR ET D'UTILISER CES OUTILS DE RECHERCHE D'INFORMATIONS.

*Les services numériques de la médiathèque sont les suivants :*

- 5 Postes de consultation internet
  - 3 Tablettes ACER
  - 2 Liseuses Kobo
  - 1Dtouch (streaming musical)
  - Connexion Wifi
- **Accès Internet réglementé !** La consultation de sites doit être conforme aux lois en vigueur (droits d'auteur, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine...).

Sont exclus de la consultation :

Sites à caractère violent, pornographique (ou/et « coquin »), raciste, illicite, révisionniste ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine ; les sites payants.

Il est interdit de télécharger des programmes et/ou applications ; de modifier la configuration des équipements.

Le personnel se réserve le droit d'interrompre immédiatement toute connexion non compatible avec les missions de la médiathèque.

Sont autorisés à la consultation :

Sites n'entrant pas dans la précédente catégorie ; la messagerie électronique gratuite et personnelle (e-mail ou instantanée) ainsi que la consultation des blogs et réseaux sociaux.

- **Téléchargement :**  
Pour des raisons de sécurité, les enregistrements sur le disque dur ne sont pas autorisés. Afin d'éviter la propagation des virus, la consultation de sites ou mails « douteux » ainsi que l'utilisation de tous périphériques amovibles sont à bannir. Il est possible de copier des fichiers sur une clé USB personnelle, dans le respect de la législation. (Pour de plus amples informations, voir : <http://www.hadopi.fr/actualites/fiches-pratiques/loffre-legale> ).
- **Initiations :**  
Le personnel de la médiathèque n'assure aucune initiation à Internet (possibilité de suivre des initiations/formations au Cyberespace de Guer : 02.97.22.58.65). Des ateliers de découvertes des tablettes (ou applications) ou liseuses peuvent être programmés : se renseigner auprès du personnel de la médiathèque.

- **Non respect des règles** : La bibliothèque se réserve un droit de regard sur les activités des utilisateurs. Un contrôle a posteriori peut être effectué. Tout usager qui chercherait à détourner l'esprit ou la lettre de la charte peut se voir refusé temporairement ou définitivement l'accès aux services numériques de la médiathèque.

*Conditions d'utilisation des services numériques :*

Poste multimédia	GRATUIT	Ouvert à tous, après inscription sur planning	Consultation sur place	Limité à 1h/jour	Avec autorisation parentale pour mineurs
Tablette	GRATUIT	Sur présentation de la carte	Consultation sur place	Limité à 1h/jour	A partir de 14 ans
Liseuse	GRATUIT	Sur présentation de la carte + chèque de caution	Prêt à domicile	Limité à 21 jours	A partir de 14 ans
1Dtouch	GRATUIT	Sur présentation de la carte	Consultation en ligne	Durant la durée de l'abonnement	A partir de 14 ans. Limité à 1 Cpte/foyer
Connexion Wifi	GRATUIT	Ouvert à tous, après inscription sur planning	Consultation sur place	Limité à 1h/jour	A partir de 14 ans

- **Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise.** (Mise en garde : les filtres et logiciels de « contrôle parental » qui équipent les postes de consultation ne remplacent pas la vigilance d'un adulte...  
Pour de plus amples informations : voir <http://www.internetsanscrainte.fr> ).
- Tout usager s'engage à **respecter le matériel** et à ne pas en changer la configuration.
- La **durée de consultation** sur place est limitée à 1h00 par personne. (Prolongation possible selon disponibilités). Les liseuses sont prêtées pour 21 jours au maximum, sans prolongation.
- La médiathèque n'est pas responsable de la **qualité de l'information** trouvée en ligne par les usagers, de la **(non-)confidentialité des informations** échangées, de la **qualité du réseau wifi**.
- En cas d'usage des **fonctionnalités audio** du matériel, le port d'un casque audio est obligatoire. Il revient à chaque usager de disposer d'un casque personnel.
- **Matériel perdu, volé ou détérioré** : lors du prêt ou de la consultation, les tablettes multimédias et les liseuses sont **sous l'entière responsabilité de l'usager**. En cas de perte, vol ou de détérioration, comme pour tout autre type de document, la tablette devra être remplacée à l'identique. Dans le cas contraire, une procédure de mise en recouvrement sera engagée pour le montant correspondant à la valeur de remplacement du matériel (à titre indicatif pour la tablette Acer Iconia : 233€ ; étui de protection tablette : 30€; liseuse : 120€ ; étui de protection de la liseuse : 35€)